

Décision

Générale

colonial

Décision n° 38-276-1919 Décisions diverses.

n° 38-276-1919

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 octobre 1919

Numéro JO
n° 276 du 31/10/1919

Date du numéro
31 octobre 1919

TEXTE INTÉGRAL

M. Bordenave sous chef de bureau est chargé pendant l'absence de l'administrateur de l'inscription maritime, de recevoir une affaire de succession.